



## Atelier 1 : une ville pour tou-te-s Synthèse

Les ateliers « Rêver ensemble la ville de demain » ont réuni près de 250 Arcueillais-es en octobre et novembre 2019. Les participant-e-s ont tenté d'identifier les grands enjeux et ont formulé des propositions pour le programme électoral qui sera porté l'équipe réunie par Christian Métairie lors des élections municipales de mars 2020.

Le thème « Une ville pour tou-te-s a été abordé lors de deux rencontres, les 14 octobre et 4 novembre.

### 1 – DES LOGEMENTS POUR TOUTES ET TOUS

#### Enjeux :

Mixité sociale ; plus de végétalisation

#### Éléments de bilan :

PLU approuvé en 2017 après 12 réunions de concertation avec les habitants

Sur le logement d'urgence : une commission mixte logement/social existe au niveau de la ville afin d'étudier régulièrement les situations d'urgences (fractures familiales, violences intra familiales, squats..). Des logements sont réservés sur Opaly à cet effet ainsi que quelques logements ville.

Une résidence sociale ADOMA (rue Barbusse) accueille également des situations d'urgence principalement des adultes isolés et familles monoparentales . 10 places y sont actuellement réservées pour les Arcueillais. La ville finance des associations d'hébergement et d'accompagnement au relogement (AUVM et Relais 94) afin d'accompagner ces publics dans un logement pérenne par le biais d'un Bail glissant parfois hors Arcueil (l'AUVM gère le 33 villaBaudran.)

Jeunes : La ville, par le biais du Territoire, bénéficie de l'accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans par le CLLAJ (Comité local pour le logement autonome des jeunes) dans le cadre d'une convention. Les jeunes Arcueillais orientés par l'EDS (Espace Départemental des Solidarités) ou qui se sont présentés spontanément peuvent bénéficier de

l'accompagnement de cette association. La ville siège au CA de cette asso et peut ainsi faire évoluer les réponses en fonction des besoins.

Habitat insalubre : la ville est intégrée au Programme d'Intérêt Général Habitat du territoire Grand Orly Seine Bièvre. Le SCHS (service communal d'hygiène et de santé) et le service logement sont associés à ce travail de repérage de maisons, hôtels privés insalubres. Déjà 5 adresses ont été accompagnées sur Arcueil, 4 sont encore à venir. Un hôtel a été fermé, un autre a dû engager en urgence des travaux.

Les travaux sont financés par le Territoire et l'ANAH. L'objectif de ce programme est de lutter contre l'habitat insalubre et les marchands de sommeil.

## Propositions majoritaires ou consensuelles

> Position à réaffirmer : défendre le logement social (et participer aux initiatives métropolitaines utiles comme l'encadrement de Airbnb) et s'opposer aux réformes qui le menacent, mais aussi maintenir la mixité sociale et le taux de logements sociaux à 45%.

> 3 projets spécifiques à réaliser sur la prochaine mandature, pour répondre à 3 situations problématiques :

- des logements pour les situations d'urgence (femmes victimes de violence ; personnes à la rue...) ; plutôt qu'un « centre d'hébergement », une augmentation des capacités de relogement dans tous les parcs, réparties sur le territoire, en complémentarité et en partenariat avec les associations intervenants déjà sur Arcueil ;
- une « résidence sociale autonomie », foyers pour les personnes âgées,
- une résidence pour jeunes en début de parcours professionnel (plus étudiant, mais pas encore avec la situation sociale et les revenus leur permettant d'accéder au logement libre ou même social).

> 3 politiques à renforcer, si besoin avec une évolution du PLU :

- intégrer dans la règle d'urbanisme l'enjeu climatique (impossibilité de construire sur des espaces naturels ; prescriptions de matériaux ; ...);
- réguler la spéculation et la densification qui est / sera entraînée par l'attractivité générée par la mise en service du Grand Paris Express : accentuer la contrainte réglementaire pour entraver la libre intervention des promoteurs privés (notamment en accentuant les obligations : part de logements sociaux à prévoir ; part de logements intermédiaires à prévoir (pour favoriser les parcours résidentiels) ; autres obligations (espaces collectifs ...));
- contraindre à la concertation locale sur les projets privés (comme la ville organise la concertation sur les projets publics), en en faisant une démarche obligatoire avant l'instruction d'un PC.

> 1 Initiative : réengager (par des montages innovants, par des partenariats), une politique de « réserve foncière » (acquisitions ponctuelles de logements, de pavillons), pour recréer - même si cela peut prendre des années - une « capacité d'agir » et de projets urbains, avec

notamment 2 enjeux : la rénovation énergétique ; la lutte contre l'habitat insalubre.

> 1 démarche : instaurer un espace de débats animé tout au long de la mandature sur les évolutions urbaines (connaissance des évolutions démographiques, des problématiques liées aux équipements, ...mais aussi enjeu de valorisation et de préservation du patrimoine urbain et du paysage arcueillais).

> Organiser une concertation bien en amont des projets de construction

> Favoriser le logement chez l'habitant (intergénérationnel...), les nouvelles formes d'habitat (participatif)

### Propositions minoritaires

> Bien informer les jeunes de leurs droits - Aide au logement pour les jeunes - Aide sous forme de garantie locative

> Mettre en place des logements intermédiaires basés sur des critères d'accès

> Adapter le loyer au fil de la vie

> Aider la co-location

> Déplafonner l'accès au logement social.

> Favoriser l'accès à la propriété du logement

> Ne pas réduire à 10% l'accès au logement pour les handicapés

> Lutter contre l'isolement de certains quartiers (Irlandais...) en y implantant des loisirs et des commerces

### Propositions non consensuelles

> Suppression du surloyer.

> poursuivre un effort de construction de logements sociaux sur Arcueil

## 2- EDUCATION, ÉMANCIPATION, ÉPANOUISSEMENT

### 2A - EDUCATION / JEUNESSE

#### Vision :

Agir contre l'inégalité des chances

#### Enjeux :

Répondre au manque de réseau des jeunes pour la recherche de stages ou d'emploi ; accompagner les relations parents/enfants.

**Éléments de bilan :** la réforme des rythmes scolaires a été mise en œuvre dans de bonnes conditions avec la mise en place d'une quarantaine d'ateliers et la titularisation de onze animateurs pour renforcer l'encadrement des enfants ; L'harmonisation des horaires ; mise en place en 2016 d'un dispositif de médiation sociale à l'école Jean Macé et au collège

Dulcie-September pour lutter contre les incivilités, l'absentéisme et le décrochage scolaire ; La Ville a poursuivi sa mobilisation pour obtenir un meilleur taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans ; 6 classes de mer ou classes de neige par an pour les CM2. Équipement progressif de toutes les classes de CM2 de tableaux numériques interactifs et de l'école Jean Macé avec des tablettes numériques.

### Propositions majoritaires ou consensuelles

> Créer une mission dédiée à la mise en relation des employeurs et des stagiaires, chômeurs, services civiques (formations, stages), collecte d'informations et mise en réseau.

> Revisiter notre action sur la jeunesse de façon transversale (culture et sport mais aussi formation et emploi.). Développer le service jeunesse en conséquence, peut-être en commençant par des Assises de la Jeunesse. Valoriser le « sens commun, le bien commun » auprès des jeunes.

Incitation à l'implication et dans la ville avec compensation, sorte de bourse aux travaux d'intérêt général rémunérés. Exemple : aide à la prise en charge du permis de conduire, au séjour vacance en contrepartie d'une implication.

> Parentalité : séjours familles (avec la Maison des Solidarités ? la ville ?) pour recréer le lien dans et avec les familles y associer les animateurs déjà connus par les familles

> Education : développer un outil numérique de type ENT (Espace numérique de travail) pour favoriser les relations entre familles et enseignants.

## 2B - CULTURE

### Vision :

Accompagner et soutenir la pratique

### Enjeux :

Favoriser les liens entre acteurs culturels (cf Assises de la Culture) ;

**Éléments de bilan :** Assises de la Culture en 2019 ; Poursuite et développement des nombreuses actions à destination du jeune public en matière d'accès aux arts : ateliers scolaires à la galerie Gonzalez, déjeuners contés à la médiathèque, réalisation de clips de prévention et d'une comédie musicale avec des jeunes de 11 à 17 ans, ouverture d'une galerie d'art au collège, projet Demos permettant à de jeunes Arcueillais de bénéficier d'un enseignement d'excellence de la musique avec la Philharmonie de Paris... ; Organisation de temps forts fédérateurs avec la fête de la ville, le week-end des Zazas (les Z'artistesZ'arcueillais), le 150e anniversaire d'Erik Satie.

### Propositions majoritaires ou consensuelles

> Travailler à un parcours artistique /musical dès le plus jeune âge qui serait intégré au Plan Educatif Local.

> Mettre en place un lieu artistique et culturel fédérateur avec une salle (ou chapiteau) qui compléterait l'offre de diffusion (lieu de répétition pour les musiciens).

## 2C - SPORTS ET LOISIRS

**Éléments de bilan :** ateliers santé et maintien en forme des personnes âgées

### Propositions minoritaires

> Développer des activités sportives en direction des retraités

## 3- LES SERVICES PUBLICS

### Vision :

Favoriser l'inclusion sociale

Evaluer et simplifier les politiques publiques locales avec la même exigence que celle qui est portée aux politiques départementales, nationales : bilan/audit et transparence

### Enjeux :

1) Maintenir et développer les services publics au plus près des habitants

2) Réduire la fracture numérique dans les démarches du quotidien, lutter contre le non-recours et informer de plus grand nombre d'Arcueillais des dispositifs existants.

### Éléments de bilan :

Les écrivains et e-écrivains publics de Rédige Assistance proposent 10 permanences hebdomadaires en moyenne dans 5 communes du territoire : Arcueil, Villejuif, le Kremlin Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Fresnes. A ce jour, 50 personnes y exercent l'activité (3300h de bénévolat par an) dont 21 exclusivement à Arcueil.

Mise en place en 2015 du taux de participation en remplacement du quotient familial

Réouverture d'une permanence de la Sécurité sociale à l'hôtel de ville

Réaménagement du centre de santé en 2019 dans des locaux plus fonctionnels

### Propositions majoritaires ou consensuelles

> Redévelopper et renforcer les permanences d'accueil des grands services : SS, Trésor Public, Département, MDPH, Cresus (endettement et surendettement) ; Créer des permanences CAF et Trésor Public équivalentes ; Développer un dispositif de maison de Service Public.

> Lutter pour le maintien du Bureau de Poste à Arcueil.

> Diffuser l'information concernant les dispositifs existants notamment par un guide des droits et services et un minibus des Solidarités qui comprendrait éventuellement une

permanence mobile d'écrivains ou e-écrivains publics (*voir Atelier 3*) ; pour tous les publics de tous les quartiers.

> Engager un plan d'action comprenant :

- > La mobilisation des acteurs du territoire en capacité d'agir et l'adoption de la charte de l'aidant numérique par ex : celle du Val-de-Marne ;
- > Le développement de la formation à l'outil numérique dans les démarches du quotidien :
  - Création d'ateliers municipaux de sensibilisation et de formation pour la protection des données, la création d'adresse mail, l'ouverture des comptes CAF, Ameli, le téléchargement, la transmission etc..., le paiement ;
  - Recrutement d'un animateur numérique et équiper des locaux dédiés) - *Prévoir l'accueil par quartier, ex : Maison du projet ;*
- > Rappel de la nécessaire sobriété numérique, en favorisant l'emploi de matériel recyclé (la mine) et de logiciel libre.

### Propositions minoritaires

Assurer la gratuité des services publics locaux

Faire évoluer les méthodes du service public pour contribuer à la transition

Revaloriser les personnels du service public, de la ville

Développer une meilleure transversalité entre services

## 4- ECONOMIE

### 4A – COMMERCE ET ARTISANAT

**Enjeux :**

Relocalisation de l'économie ; Préserver et redynamiser les commerces de proximité ; manque de services et de centre ville

**Éléments de bilan :** soutien continu de la Ville aux initiatives des associations de commerçants qui se sont étoffées (brocantes, marché des potiers et des créateurs, ferme dans la ville...)

### Propositions majoritaires ou consensuelles

> Renforcer les moyens du service commerce de la Ville, avec la création d'un poste de « manager commercial », ayant pour mission de dynamiser les commerces de proximité, les cabinets médicaux et la création d'un nouveau marché (comestibles)

> Pour soutenir l'implantation de l'artisanat, utiliser le droit de préemption commerciale, réaliser régulièrement un bilan des locaux d'activité vide, mettre en place une charte de gestion des baux précaires permettant d'attribuer des locaux aux artisans qui démarrent.

- > Créer des zones dédiées à l'implantation de l'artisanat sur les zones non habitables (proches autoroutes...)
- > Favoriser l'implantation d'une coopérative de service aux entreprises (pour créer une pépinière)
- > Recourir au FISAC [Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce]

## **4B – ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Éléments de bilan : projet d'accorderie déjà lancé

### **Propositions majoritaires ou consensuelles**

- > Proposer un marché bio et accessible financièrement circulant dans les quartiers en partenariat avec un producteur (hors des horaires de travail)
- > Evaluer la possibilité d'un revenu universel local
- > Développer la solidarité et l'entraide entre voisins

### **Propositions minoritaires**

- > Développer l'économie solidaire (accorderie)
- > Réfléchir à une monnaie locale (semble compliqué, peu d'expériences concluantes)

## **4C – EMPLOI**

### **Vision :**

Renforcer les liens jeunes-entreprises en travaillant à plus de transversalité

Éléments de bilan : contribution à l'ouverture de la ressourcerie La Mine, dispositif d'insertion pour personnes éloignées de l'emploi

### **Propositions majoritaires ou consensuelles**

- > Créer un forum annuel de l'emploi et de la formation, une bourse des stages. Signer avec les entreprises une charte les incitant à diffuser leurs offres localement. Nécessite l'appui d'un chargé de mission à plein temps pour travailler sur les partenariats et la transversalité.
- > Faire porter la dimension emploi à la politique économique du territoire T12
- > Réaffirmer un service économique performant qui pourrait faire le lien entre les demandeurs locaux et les entreprises locales. Travailler à la mise en réseau.

### **Propositions non consensuelles**

> Inscrire la ville dans le dispositif Territoire Zéro Chômeur de longue durée

***Sujets non traités :***

- > *La Santé (ex : l'implantation éventuelle de Maison de Santé par le groupement de médecins) ;*
- > *Le travail à mener en direction des personnes vieillissantes. Par ex : le personnel communal a-t-il les moyens de mettre en œuvre la politique sociale communale*
- > *Le handicap*